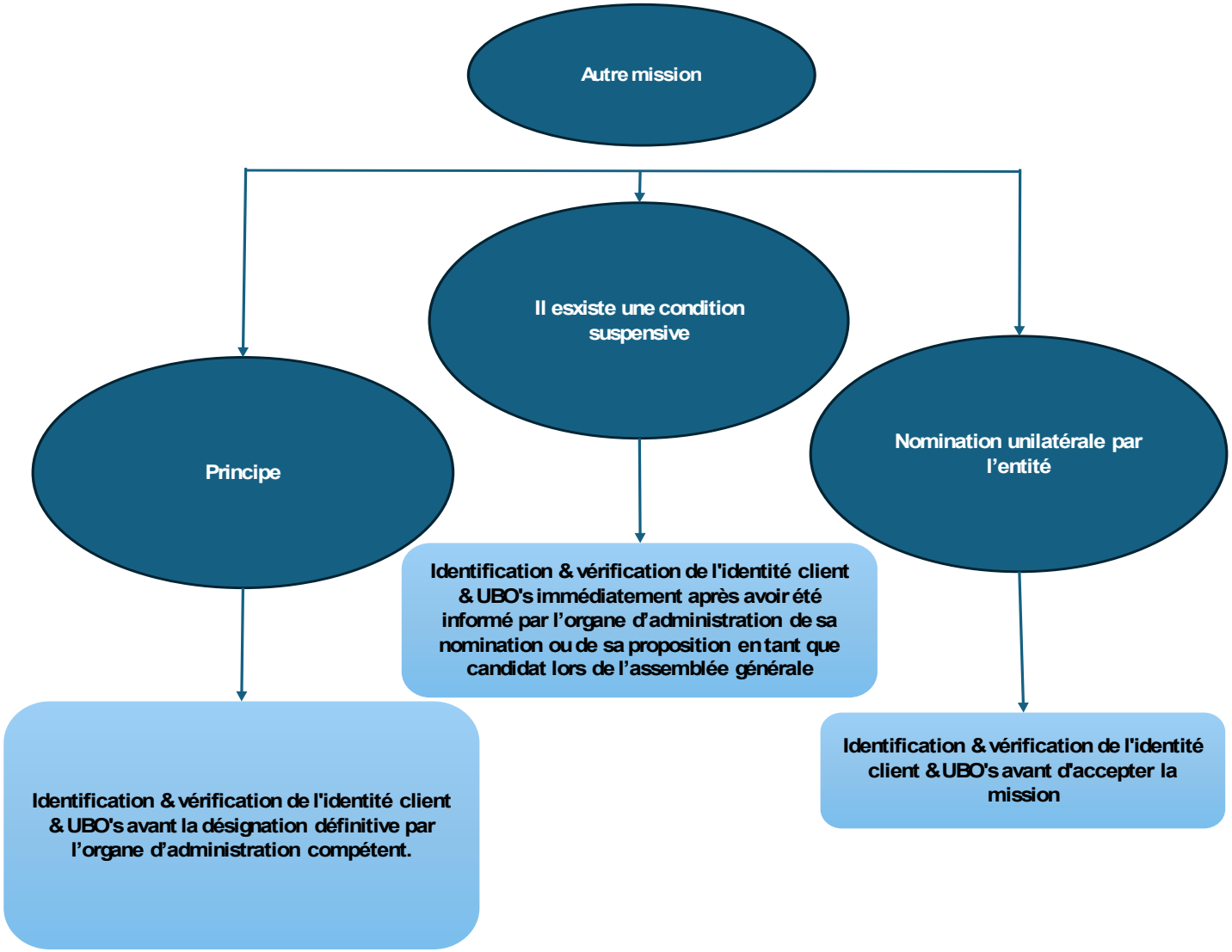
Autre mission
Principe
Il esxiste une condition suspensive
Nomination unilatérale par l'entité
Identification & vérification de l'identité client & UBO's immédiatement après avoir été informé par l'organe d'administration de sa nomination ou de sa proposition en tant que candidat lors de l'assemblée générale
Identification & vérification de l'identité client & UBO's avant la désignation définitive par l'organe d'administration compétent.
Identification & vérification de l'identité client & UBO's avant d'accepter la mission